

Une recherche sur 34 élèves thônésiens participant au programme *Orchestre en classe* démontre le lien entre pratique d'un instrument à cordes frottées et développement cognitif

Un orchestre en classe pour améliorer ses notes

SÉBASTIEN BRUNSCHWIG

Education ► La pratique d'un instrument de musique accroît le développement cognitif de l'enfant. C'est ce que met en avant une étude menée par la professeure Clara James, responsable de l'Institut de recherche de la Haute école de santé (HEDS) de Genève. Ce travail de recherche a été commandité par une école de musique thônésienne, l'Accademia d'Archi. Il avait pour objectif de démontrer un lien entre la pratique d'un instrument à cordes frottées (violon, alto, violoncelle, contrebasse) et un développement cognitif et sensorimoteur (de la motricité) important chez de jeunes enfants.

«Les résultats sont là. L'Etat devrait généraliser Orchestre en classe ou une autre forme de pratique musicale»

Clara James

De 2016 à 2018, les chercheurs ont suivi l'évolution de trente-quatre écoliers thônésiens âgés de 10 à 12 ans, participant au programme *Orchestre en classe*. Ce projet du Département de l'instruction publique permet depuis 2012 à quatre classes de suivre des cours pratiques de musique lors de deux séances de quarante-cinq minutes par semaine.

Des résultats indéniables

Les enfants ont passé trois batteries de tests sensorimoteurs et cognitifs – au début de l'étude, après un an et après deux ans. Leurs résultats ont été comparés à ceux d'un groupe témoin de trente-cinq élèves, qui suivaient simultanément des cours de chorale et de sensibilisation à la musique, mais sans pratiquer directement



Les élèves d'«Orchestre en classe» en répétition (en haut) et en représentation au Victoria Hall. DR

un instrument. Au bout de deux ans, le groupe Orchestre en classe a obtenu des résultats significativement meilleurs à la majorité des tests.

«Les avantages cognitifs et sensorimoteurs se sont révélés larges et indéniables», simplifie Clara James. «Mon hypothèse est que la musique est une

activité qui implique quasiment toutes les fonctions cognitives. Par conséquent, on les entraîne et elles se développent.» Elle ajoute que les résultats seraient encore plus impressionnants si l'enseignement débutait plus tôt. Car le cerveau des plus jeunes est plus réceptif.

D'autres études ont déjà démontré une telle corrélation. La chercheuse souligne que l'originalité de sa recherche réside dans le fait qu'elle a été réalisée en classe entière avec des enfants issus de classes populaires. «Il n'y a donc pas ce problème de l'élitisme qui est souvent reproché aux autres études de ce type.» Et de préciser que ces autres recherches généralement menées avec des enfants provenant de milieux privilégiés peuvent souffrir de résultats biaisés.

Outre les progrès sensorimoteurs et cognitifs observés, l'étude souligne que les élèves ont manifesté une grande satisfaction. Le bien-être et la cohésion des classes en sortent renforcés. «On peut faire beaucoup de bien à ces enfants», résume la professeure. Il s'agit de mieux préparer ces jeunes gens à l'éducation secondaire et d'enrichir leurs horizons. Le projet s'inscrit aussi dans un souci de justice sociale. Elle précise: «On équilibre les chances de jeunes gens dont le milieu social n'encourage pas forcément à la pratique musicale.»

Une expérience à généraliser?

«Les résultats sont là. L'Etat devrait généraliser Orchestre en classe ou une autre forme de pratique musicale à tous les établissements publics primaires», s'enthousiasme Clara James. «Si cela est possible dans ces écoles, pourquoi pas ailleurs? Nous vivons dans un pays tellement riche. Si cela peut aider les enfants à mieux se développer, il faut se donner les moyens de mettre en place les infrastructures nécessaires.» I

Clara James présentera les résultats de cette étude mardi à 18h30 au Grand auditoire de la Roseraie (76 b, av. de la Roseraie). La conférence est ouverte au public sur inscription à direction@accademia-archi.ch. Peu de places sont encore disponibles.